



Police

5334

ZONE DE POLICE
DE LA BOTTE DU HAINAUT
Route de Mons 74
6470 SAUTIN

AVIS

Conformément à la loi du 07 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux, notamment l'article 85, alinéa 2, le Collège de police porte à la connaissance de ses administrés que le Conseil de police s'est assemblé le 07 mars 2022.

SEANCE PUBLIQUE

1. Procès-verbal de la séance du 20/12/2021 : approbation
2. Ouverture à la mobilité 22-01 d'un emploi de Cadre de Base au service Intervention : ratification
3. SIPPT communal – Convention : décision
4. Déclassement de patrimoine : décision et ratification
5. Approbation du budget 2022 par Monsieur le Gouverneur : information
6. **En urgence** : Ouverture d'un emploi de Cadre de Base au service Intervention la mobilité 22-02 : décision

HUIS CLOS

7. Procédure de mobilité 21-05 - Emplois de Cadre de Base au Service Intervention : information
8. Emploi de niveau D à ¾ temps – Technicienne de surface dans le cadre de la convention de sécurité routière : information
9. Demande d'autorisation d'ester en justice : décision
10. Demande en réparation pour maladie professionnelle : projet de décision
11. Demande en réparation pour maladie professionnelle : décision

La liste des décisions adoptées au cours de cette séance est consultable au secrétariat de la zone de police situé Route de Mons 74 à 6470 SAUTIN du 08 mars 2022 au 21 mars 2022, du lundi au vendredi de 0900hr à 1200hr et de 1400hr à 1600hr.

A SAUTIN, le 08 mars 2022.

La Cheffe de Corps a.i.,

Anne LACOMBLE

Le Président,

Jean-François GATELIER